

Communiqué de presse à diffusion effective et intégrale

Paris, le 7 février 2022

Résultats de la Compagnie de Financement Foncier en 2021

Le 7 février 2022, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence d'Éric FILLIAT, pour arrêter les comptes annuels 2021.

I. ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

Dans le contexte persistant de crise sanitaire, la Compagnie de Financement Foncier réalise une année 2021 marquée de performances commerciales et financières élevées. Ce succès s'explique par la qualité de son modèle économique, la confiance renouvelée des investisseurs et l'intérêt croissant des établissements du Groupe BPCE pour le refinancement attractif qu'elle propose.

▪ Émissions d'obligations foncières

Acteur reconnu de la stratégie de refinancement du Groupe BPCE en matière d'actifs secteur public et hypothécaires, la Compagnie de Financement Foncier a une nouvelle fois démontré qu'elle est un émetteur de référence par sa capacité à offrir aux investisseurs des produits sur mesure et à saisir les meilleures opportunités de marché. Ces atouts lui permettent de proposer des refinancements très compétitifs aux établissements du Groupe BPCE pour le développement de leurs activités secteur public notamment.

En 2021, la Compagnie de Financement Foncier a émis 4,8 Md€ d'obligations foncières dont 3 émissions euro *benchmark* publiques à des conditions financières avantageuses. Au cours de l'année, la Compagnie de Financement Foncier s'est illustrée sur le marché avec une émission double tranche à 20 ans et 6 ans de 1,5 Md€. Sur le segment des placements privés, avec 0,3 Md€ d'émissions dont deux *multi-callables*, la Compagnie de Financement Foncier confirme son positionnement sur une offre différenciée adaptée aux besoins des investisseurs.

La réussite de ces opérations atteste de la qualité de la signature de la Compagnie de Financement Foncier qui dispose d'une base d'investisseurs fidèle, diversifiée et active comme l'illustrent les forts niveaux de sursouscription observés sur ses émissions publiques depuis de nombreuses années.

▪ Refinancement de créances du Groupe BPCE

Conformément à ses orientations stratégiques, la Compagnie de Financement Foncier a refinancé des créances publiques proposées par les établissements du Groupe BPCE à hauteur de 3,2 Md€ en 2021. L'exercice 2020, déjà en croissance, avait enregistré 2,6 Md€ de refinancements.

II. COMPTE DE RÉSULTAT DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

<i>En millions d'euros</i>	2021	2020
Marge nette d'intérêt	223	117
Commissions nettes	30	34
Autres charges d'exploitation bancaire	-1	-5
Produit net bancaire	252	146
Frais généraux	-103	-93
Résultat brut d'exploitation	149	54
Coût du risque	7	4
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	20
Résultat avant impôt	156	78
Impôt sur les bénéfices	-50	-31
Résultat net	106	47

Le produit net bancaire s'élève à 252 M€, en augmentation de 106 M€ par rapport à 2020 sous l'effet principal d'une marge nette d'intérêts plus élevée, des conditions d'émission plus favorables et d'une évolution des encours moyens d'actifs bénéficiant de la dynamique positive des refinancements proposés aux entités du Groupe BPCE.

Les frais généraux s'établissent à 103 M€, en augmentation de 10 M€ par rapport à l'année précédente principalement du fait de la hausse de la rémunération des prestations du Crédit Foncier sur le secteur privé (incluant une régularisation au titre de 2020).

Le coût du risque est une reprise nette de 7,5 M€, reflet de la qualité des actifs portés au bilan de la Compagnie de Financement Foncier.

La charge d'impôt globale s'élève à 50 M€.

Le résultat net s'établit à 106 M€, en hausse marquée par rapport à 2020.

III. INFORMATIONS BILANCIELLES

A fin 2021, l'encours d'obligations foncières s'établit à 53,7 Md€, dettes rattachées incluses.

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 63,9 Md€ fin 2021 contre 68,5 Md€ fin 2020.

Les actifs refinancés par la Compagnie de Financement Foncier pour les établissements du Groupe en 2021 relèvent majoritairement du secteur public, augmentant leur proportion au bilan de la Compagnie de Financement Foncier.

IV. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Bien qu'exemptée d'exigences règlementaires en ce qui concerne les ratios de solvabilité, la Compagnie de Financement Foncier établit, à titre indicatif, un ratio *Common Equity Tier One (CET 1)* à ses bornes. Au 31 décembre 2021, ce dernier s'élève à 27,2% et demeure bien supérieur au seuil minimum prévu par le Règlement 575/2013 (CRR).

Conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier maintient un ratio de couverture de ses passifs privilégiés supérieur à 105 %.

Annexes

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers de la Compagnie de Financement Foncier. Ces derniers comprennent les comptes individuels et les notes explicatives liées, établis conformément au référentiel comptable français et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers annuels sont en cours.

La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.

L'information réglementée est disponible sur le site internet www.foncier.fr dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».

Contact : Relations Investisseurs

Email : ir@foncier.fr
Tél. : +33 (0) 1 58 73 55 10